

Esclave au Paradis

« *La canne de l'oncle Tom* »

Chaque année, ils sont un peu plus de 20.000 Haïtiens à traverser la frontière de la République dominicaine pour travailler pendant une saison de *zafra*, la récolte du sucre. La majorité de ces traversées s'effectue en dehors de tout cadre légal et résulte d'un processus organisé, connue des autorités, perpétré sous le regard bienveillant des offices de migrations et de la police dominicaines. En échange de cette main-d'œuvre et sous prétexte de rémunérer des documents d'immigrations, les compagnies sucrières dominicaines versent une somme approximative de 30 euros au gouvernement haïtien pour chaque homme, plus une somme forfaitaire allouée aux rabatteurs. Une fois les groupes constitués, les autobus des compagnies sucrières emmènent les travailleurs haïtiens dans les *bateys*, des bidonvilles miséreux où ils sont ensuite répartis en baraquements. En quête d'une vie meilleure, les *braceros* (coupeurs de canne) se retrouvent vite dans l'enfer d'un travail abrutissant.

Dans les champs de cannes où les travailleurs s'affairent dans une monotonie résignée, le décor reste figé. Les hommes travaillent en moyenne quinze heures par jour, sans aucune garantie de salaire. Pour une tonne de canne à sucre coupée, ils perçoivent entre 45 à 80 pesos, soit un peu moins d'1,6 euros ! Les plus expérimentés et les plus forts parviennent à en couper une tonne et demie par jour. Des tickets de rationnement tiennent lieu de rémunération et ne permettent que l'achat de nourriture dans les *colmados*, les boutiques alimentaires des *bateys*. Ces tickets suffisent rarement à les nourrir. En l'absence de cadre juridique, la seule loi qui prévaut dans les champs de canne à sucre est celle dictée par les *capataces*, les contremaîtres des compagnies sucrières.

Si tous subissent des conditions de travail inhumaines et les mauvais traitements infligés par les *capataces* (contremaîtres), les coupeurs de canne tentent rarement de s'enfuir. Terrorisés par leurs gardiens, privés de papier, de tous moyens de communication, trop pauvres pour espérer économiser, les coupeurs de canne sont vite réduits au silence et à la résignation. Les *braceros* deviennent des saisonniers prisonniers à vie, et grossissent les rangs des *viejos* (vieux), les coupeurs de canne résidants dans les *bateys* depuis plus de trente ans. « *Ceux qui essaient de s'échapper sont vite rattrapés par les gardiens. Ils sont frappés à coup de machettes* », dénoncent les *braceros*. Nombreux sont ceux dont on n'a plus eu de nouvelles après qu'ils aient opéré une tentative. Nombreux sont ceux qui ignorent tout de leurs conditions d'hommes libres. Recrutés par les *buscones* (rabatteurs), les *braceros* voient leurs papiers remplacés par un carnet de travailleur délivré par le Conseil d'Etat du sucre.

Dépourvus de sécurité sociale, bien qu'un peso leur soit retiré sur leur salaire à cet effet, les coupeurs de canne ne bénéficient d'aucun secours, hormis au sein de certains *bateys* publics, en cas d'accident, de maladie. Dans ces cas, non rémunérés, les travailleurs ne perçoivent aucun ticket de rationnement et dépendent de la solidarité des autres pour se nourrir. Beaucoup souffrent de malnutrition, de douleurs musculaires, de maladies, de plaies, d'épuisement. Lorsque les conditions climatiques empêchent tout travail dans les champs, les travailleurs ne reçoivent pas de salaire. Beaucoup affrontent les dangers de champs boueux et glissants, simplement pour survivre.

J'ai vécu 5 mois dans les *bateys* auprès des coupeurs de cannes Haïtiens. Ne devant pas être repéré comme photographe par les exploitants et les *capataces*, j'y accompagnais, comme missionnaire, avec deux pères catholiques. Le père Christopher Hartley d'origine espagnole et le père Pierre Ruquoy d'origine Belge ont rendu ce reportage possible. Après mon séjour le père Pierre Ruquoy a été renvoyé avec un délai de 3 jours en Belgique, après avoir partagé 30 ans de sa vie avec les coupeurs de cannes. Il a été accusé de trop médiatiser la situation des *bateys*.

Ce reportage est accompagné d'enregistrements pris sur place. Des chants haïtiens composés par eux-mêmes évoquant Dieu et de l'esclavage, ainsi que les ambiances sonores des *bateys*, de la coupe de la canne et de la canne qui brûle, symbole des exploitations.

Ce reportage a été publié dans Courrier International en Décembre 2005, sous la forme d'un portfolio de 4 pages. Je prépare un livre accompagné d'un CD de chants haïtiens.

Céline Anaya-Gautier